

- CHAPITRE III -

L'IMPACT DES 35 HEURES SUR LES TEMPS LIBRES : LES VOYAGES SONT AU CŒUR DE TOUS LES FANTASMES

A vrai dire, les 35 heures n'avaient pas comme but premier de permettre aux bénéficiaires de partir plus souvent, ou plus longtemps, en vacances ou en week-end. L'objectif était plutôt de permettre à certains, restés en marge du monde du travail, d'y entrer grâce aux créations d'emploi qui allaient accompagner le processus. Mais il est évident que les temps libres ont connu, du fait de la loi, une inflexion notable. Ce sont ces inflexions qui vont être étudiées dans ce chapitre : quelle a été l'affectation du temps dégagé, et notamment le temps consacré aux départs en voyage ?

1. Pour les bénéficiaires des 35 heures, le temps gagné n'a que peu été consacré aux voyages

Confrontés à la liste d'une douzaine d'activités auxquelles ils pouvaient avoir consacré plus ou moins de temps depuis l'instauration des 35 heures dans leur entreprise (ou leur administration), **les salariés bénéficiaires de la loi placent « les départs en voyage » au dixième rang** : 16% disent y avoir consacré davantage de temps. 80% y passent autant de temps qu'auparavant (Tableau 1).

Avant toutes choses, les salariés passés aux 35 heures mettent à profit le temps dégagé pour **se reposer, dormir** (47%) et pour **s'occuper de leur famille, de leurs enfants** (45%). **Bricolage et jardinage** profitent d'un regain d'attention dans 41% des cas.

Ensuite, dans plus de 30% des cas, les salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer davantage de temps à **recevoir ou rencontrer** des amis, de la famille (34%), à faire des courses et se rendre dans les **magasins** (33%) ou encore à regarder la **télévision** (31%).

Plus du quart ont mis à profit ce temps supplémentaire pour accomplir des **tâches domestiques et ménagères** (27%).

Viennent ensuite des activités sociales plus « gratifiantes » : **sorties** au cinéma, spectacle ou restaurant (23% y consacrent davantage de temps), **activités sportives** (20%) et **voyages** (déjà évoqués, avec un accroissement des pratiques dans 16% des cas).

Il n'y a guère que les activités **artistiques et créatives** (11%) et l'engagement **associatif** (10%) qui sont moins cités.

Tableau 1
Depuis que vous bénéficiez de l'ARTT, consacrez-vous plus, autant ou moins de temps qu'avant aux activités suivantes ?

- Champ : salariés bénéficiant de l'ARTT, soit 26% de la population -

(en %)

<i>Modalités classées par ordre décroissant des activités auxquelles on consacre plus de temps</i>	Plus de temps	Autant de temps	Moins de temps	Total (y c nsp)
Vous reposer, dormir ?	47	51	2	100
Vous occuper de votre famille, de vos enfants ?	45	51	1	100
Bricoler, jardiner ?	41	54	3	100
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	34	63	2	100
Aller dans les magasins, faire les courses ?	33	64	3	100
Regarder la télévision ?	31	66	2	100
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	27	70	2	100
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	23	73	3	100
Pratiquer une activité sportive ?	20	75	4	100
Partir en voyage ?	16	80	3	100
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	11	81	4	100
Vous investir dans une association ?	10	80	6	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2002.

Examinons maintenant en quoi les caractéristiques socio-démographiques de chacun (sexe, âge, niveau de revenus ...) ou ses comportements de départs (en vacances, en week-end, à la journée) influent sur les activités qu'il pratique davantage depuis la mise en œuvre des 35 heures.

Mais avant de passer en revue les différentes activités « avantagées » par les 35 heures, une première observation mérite attention : certains groupes, peu nombreux, semblent **systématiquement** citer un plus grand nombre d'activités.

Est-ce à dire que ces groupes **sur-valorisent** les effets des 35 heures ? Ou qu'ils y ont, objectivement, trouvé plus d'avantages ? On ne sait, mais force est de constater qu'il s'agit surtout des **Franciliens** et accessoirement des **cadres** , précisément deux des catégories « grosses bénéficiaires » des 35 heures en matière de départs (*cf.* chapitre II).

On note, en effet, qu' **en moyenne** , 28% des bénéficiaires de l'ARTT considèrent que les 35 heures leur ont permis de consacrer plus de temps aux activités évoquées. Ce taux passe à 38% pour les Franciliens et à 31% pour les cadres. Le Tableau 2 traduit ce phénomène :

- On y observe que les **Franciliens** bénéficiaires de l'ARTT déclarent avoir, grâce aux 35 heures, consacré plus de temps à **toutes les activités évoquées, sauf le bricolage-jardinage** .
- Quant aux **cadres** , les 35 heures leur ont permis de consacrer surtout, comparés aux non cadres, plus de temps à recevoir des proches, à sortir, à faire du sport et à partir en voyage.
- Les **non-cadres** , quant à eux, ont affecté relativement plus de temps supplémentaire à regarder la télévision, à accomplir les tâches ménagères, voire à se reposer.

Tableau 2
Le pourcentage d'individus déclarant consacrer plus de temps aux activités suivantes,
suite au passage aux 35 heures
 - Champ : salariés bénéficiant de l'ARTT, soit 26% de la population -

(en %)

Modalités classées par ordre décroissant des activités auxquelles on consacre plus de temps	Ensemble des bénéficiaires de l'ARTT	Dont :		
		Réside à Paris et dans son agglomération	Cadre	Non cadre
Vous reposer, dormir ?	47	61	45	49
Vous occuper de votre famille, de vos enfants ?	45	47	48	43
Bricoler, jardiner ?	41	30	43	40
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	34	46	41	30
Aller dans les magasins, faire les courses ?	33	47	34	32
Regarder la télévision ?	31	39	25	35
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	27	37	24	30
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	23	45	30	19
Pratiquer une activité sportive ?	20	31	27	16
Partir en voyage ?	16	33	27	9
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	11	21	13	9
Vous investir dans une association ?	10	18	12	8

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2002.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 47% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer, grâce à elle, plus de temps à se reposer et à dormir, c'est le cas de 61% des habitants de Paris et de son agglomération.

Ces différences semblent, en tout état de cause, davantage liées à des **critères culturels** : les variations en fonction des revenus sont en effet moins marquées (Tableau 3). Les hauts revenus n'ont ainsi pas vraiment, comparés à l'ensemble de la population, profité des 35 heures pour quelques activités précises, sauf peut-être le bricolage-jardinage. Ce n'est pas le cas des bas revenus qui, par rapport à la moyenne, ont consacré davantage du temps gagné à se reposer et à regarder la télévision.

Tableau 3
Le pourcentage d'individus déclarant consacrer plus de temps aux activités suivantes,
suite au passage aux 35 heures : analyse en fonction des revenus
 - Champ : salariés bénéficiant de l'ARTT, soit 26% de la population -

<i>Modalités classées par ordre décroissant des activités auxquelles on consacre plus de temps</i>	Ensemble des bénéficiaires de l'ARTT	<i>(en %)</i> Dont :	
		Revenus mensuels inférieurs à 10.000 F	Revenus mensuels supérieurs à 15.000 F
Vous reposer, dormir ?	47	51	43
Vous occuper de votre famille, de vos enfants ?	45	42	48
Bricoler, jardiner ?	41	29	45
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	34	33	36
Aller dans les magasins, faire les courses ?	33	30	31
Regarder la télévision ?	31	39	30
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	27	28	27
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	23	22	25
Pratiquer une activité sportive ?	20	23	21
Partir en voyage ?	16	10	17
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	11	15	11
Vous investir dans une association ?	10	10	10

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2002.

Exemple de lecture : Alors qu'en moyenne, 47% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer, grâce à elle, plus de temps à se reposer et à dormir, c'est le cas de 51% des titulaires de revenus mensuels inférieurs à 10.000 Francs.

Ceci étant, on peut passer en revue les différentes activités pour apprécier, pour chacune d'entre elles, quels groupes y ont, en termes relatifs, consacré plus de temps, suite aux 35 heures. On retrouve ici quelques-uns des enseignements des deux tableaux précédents. Le lecteur pressé peut ainsi passer directement à la page 112.

□ **Consacrer plus de temps à se reposer, dormir (47%)**

Parmi les bénéficiaires de l'ARTT, ce sont les **Franciliens** qui semblent le plus avides de repos : 61% d'entre eux disent avoir profité de l'ARTT pour davantage se reposer et dormir (contre 47% en moyenne, Tableau 4). Les personnes vivant **seules** (56%) et celles qui n'ont **pas charge d'enfants** (53%) ont également passé plus de temps « à ne rien faire ». En revanche, les parents d'un jeune enfant (41%) ou les bénéficiaires de la loi résidant en zone peu urbanisée (42%) se laissent moins facilement aller au farniente. Enfin, c'est quand on

perçoit des revenus mensuels inférieurs à 10.000 F (51%) qu'on évoque le plus le temps supplémentaire passé à se reposer.

Tableau 4
47% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à se reposer, à dormir

Catégories où cette pratique serait plus fréquente	Catégories où cette pratique serait moins fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (61%) <ul style="list-style-type: none"> • Vit seul (56%) • N'a pas d'enfant à charge (53%) • Revenus mensuels du foyer inférieurs à 10.000 F (51%) 	<ul style="list-style-type: none"> • A un enfant de moins de six ans à charge (41%) • Réside dans une agglomération de moins de 20.000 habitants (42%) • Revenus mensuels du foyer supérieurs à 15.000 F (43%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à sa famille, à ses enfants (45%)**

Ce sont **les parents d'un jeune enfant** (moins de six ans) qui revendiquent le plus les implications « familiales » du passage aux 35 heures : 62% d'entre eux ont ainsi dégagé davantage de temps pour leurs proches. Cette pratique est également plus courante en **zone rurale**. Tout se passe donc comme si cette activité était, en quelque sorte, le pendant de la précédente : on se repose quand on n'a pas d'enfant ; on s'occupe d'eux dans le cas inverse.

Par ailleurs, c'est lorsque l'ARTT se traduit par **une journée ou une demi-journée prise périodiquement** que l'impact sur le temps dédié à la famille et aux enfants est le plus important (52%, contre 37% sinon). C'est peut-être la régularité induite par cette forme de réduction du temps de travail qui favorise le rapprochement avec le cercle familial.

Tableau 5
45% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à s'occuper de leur famille, de leurs enfants

Catégories où cette pratique serait plus fréquente	Catégories où cette pratique serait moins fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • A un enfant de moins de six ans à charge (62%) • Réside dans une agglomération de moins de 20.000 habitants (50%) 	<ul style="list-style-type: none"> • N'a pas d'enfant à charge (31%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à bricoler, jardiner (41%)**

Il s'agit ici davantage d'une préoccupation **masculine** que féminine (50% des hommes déclarent y passer plus de temps, contre seulement 27% des femmes, voir Tableau 6). Et, à nouveau, on note une influence importante de la localisation géographique : c'est dans les **petites agglomérations**, de moins de 20.000 habitants, qu'on consacre volontiers davantage de temps au bricolage et au jardinage (50%, contre 30% seulement à Paris). Enfin, on remarque que les personnes les moins diplômées, celles qui ont à charge un jeune enfant ou encore les plus âgées sont plus enclines à investir davantage de temps dans ce type d'activités manuelles.

Quant à la forme que prend l'ARTT, c'est plutôt le fait d'avoir des **jours supplémentaires** ou **d'avoir périodiquement des jours** qui permet une plus grande pratique du bricolage et du jardinage (à 46% ou 47%, contre 36% sinon).

Tableau 6
41% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à bricoler, jardiner

Catégories où cette pratique serait plus fréquente	Catégories où cette pratique serait moins fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Homme (50%) • Réside dans une agglomération de moins de 20.000 habitants (50%) <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme inférieur au bac (46%) • A un enfant de moins de six ans à charge (46%) <ul style="list-style-type: none"> • Est âgé de 40 ans et plus (45%) • Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels supérieurs à 15.000 F (45%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Femme (27%) • Réside à Paris et dans son agglomération (30%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à recevoir des proches ou à leur rendre visite (34%)**

Ce sont les **femmes** (41% d'entre elles, Tableau 7) et les **cadres** (41% également) qui revendiquent le plus un investissement supplémentaire dans ce type de relations amicales et familiales. C'est aussi, typiquement, un usage très répandu dans **la région parisienne** (46% des Franciliens bénéficiaires de l'ARTT ont accru leur temps passé à voir ou recevoir des proches). Et on note que les **habités des départs** (en vacances, en week-end ou à la journée)

ont volontiers converti le temps supplémentaire dégagé par l'ARTT en temps passé à voir des proches. C'est d'ailleurs lorsque l'ARTT se décline en **jours de congés supplémentaires** qu'on accroît le temps consacré à recevoir ses proches ou ses amis (38%, contre 31% sinon).

A contrario, seulement 30% des non cadres et un quart des personnes non parties en vacances au cours des deux dernières années ont, du fait de l'ARTT, passé davantage de temps à rencontrer ou recevoir des membres de leur cercle amical ou familial.

Tableau 7
34% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (46%) <ul style="list-style-type: none"> • Cadre (41%) • Femme (41%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (41%) <ul style="list-style-type: none"> • N'a pas d'enfant à charge (40%) • Est parti en vacances dans l'année (40%) • Est parti en week-end dans l'année (39%) 	<ul style="list-style-type: none"> • N'est pas parti en vacances au cours des deux dernières années (25%) <ul style="list-style-type: none"> • Non cadre (30%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à aller dans les magasins, faire des courses (33%)**

C'est dans l'agglomération parisienne que les bénéficiaires de la loi ont mis le plus à profit les 35 heures pour se consacrer davantage au shopping (47% l'ont fait, cf. Tableau 8).

Les **femmes** ont également, en plus grand nombre que les hommes, mis à profit le temps gagné pour faire des courses (42%, contre 26%). Les hommes, les ruraux et les gens âgés sont, quant à eux, plus rétifs à ce type d'activités (ou, tout le moins, ils n'y consacrent pas davantage de temps du fait de la réduction de leurs horaires de travail).

Tableau 8
33% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à aller dans les magasins, faire des courses

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (47%) <ul style="list-style-type: none"> • Femme (42%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Homme (26%) • Est âgé de 40 ans ou plus (28%) • N'est pas parti à la journée au cours des trois derniers mois (28%) • Réside dans une agglomération de moins de 20.000 habitants (29%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à regarder la télévision (31%)**

Ce sont les **Franciliens** qui reconnaissent avoir le plus volontiers consacré davantage de temps au petit écran (39%, soit 8 points de plus qu'en moyenne). Les hommes, les peu diplômés et les titulaires de moins de 10.000 F mensuels (39%) partagent le même appétit télévisuel.

Tableau 9
31% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à regarder la télévision

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (39%) <ul style="list-style-type: none"> • Homme (36%) • Diplôme inférieur au bac (36%) • Dispose, dans son foyer, de revenus mensuels inférieurs à 10.000 F (39%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Femme (24%) • Cadre (25%) • Diplômé du bac ou du supérieur (25%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à accomplir des tâches ménagères (27%)**

Le temps supplémentaire consacré aux activités ménagères dépend beaucoup du **sexe** et du **lieu de résidence** : les femmes et les Franciliens figurent en tête de ceux qui ont le plus converti leur temps de RTT en temps domestique (cuisine, ménage, rangement, linge). On remarque que les personnes qui ont fait ces derniers mois des déplacements à la journée se

sont tournés aussi plus volontiers vers ce type d'activités que les autres (35%, contre 23%, Tableau 10).

Tableau 10
27% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à accomplir des tâches ménagères

Catégories où cette pratique serait plus fréquente	Catégories où cette pratique serait moins fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (37%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (35%) <ul style="list-style-type: none"> • Femme (34%) 	<ul style="list-style-type: none"> • Réside dans une agglomération de plus de 20.000 habitants, hors Paris (20%) <ul style="list-style-type: none"> • Homme (23%) • N'est pas parti à la journée au cours des trois derniers mois (23%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant (23%)**

Deux facteurs expliquent prioritairement l'accroissement de telles pratiques : le **niveau culturel** et l'**offre de loisirs**. Le fait d'avoir des enfants à charge joue aussi beaucoup. C'est pourquoi les cadres, les diplômés et les Franciliens disent avoir, avec les 35 heures, nettement accru le temps consacré aux sorties, et ce d'autant plus qu'ils vivent seuls et n'ont pas d'enfant à charge (Tableau 11).

Le parfait contre-exemple est le salarié ayant un enfant en bas âge : seulement 14% des bénéficiaires de la RTT ayant un enfant de cet âge déclarent avoir consacré plus de temps à sortir (contre 23% en moyenne).

C'est le fait d'avoir bénéficié de jours de congés supplémentaires qui semble le plus favorable à ce type d'activités (29% des salariés concernés, contre 19% seulement chez les bénéficiaires de l'ARTT n'ayant pas eu de jours de repos supplémentaires).

Tableau 11
23% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent
consacrer plus de temps à sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (45%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (35%) • N'a pas d'enfant à charge (34%) <ul style="list-style-type: none"> • Vit seul (32%) • Diplômé du bac ou du supérieur (31%) <ul style="list-style-type: none"> • Cadre (30%) 	<ul style="list-style-type: none"> • A un enfant à charge de moins de six ans (14%) • N'est pas parti à la journée au cours des trois derniers mois (15%) • Réside dans une agglomération de moins de 20.000 habitants (17%) <ul style="list-style-type: none"> • Diplôme inférieur au bac (17%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à pratiquer une activité sportive (20%)**

Ce sont les **cadres** et les **diplômés** qui ont le plus souvent mis à profit la réduction du temps de travail pour accroître leur pratique sportive. De fait, c'est aussi plus souvent le cas des **Franciliens** (Tableau 12).

Du coup, le phénomène n'est pas sans rapport avec les comportements de départs : tous les partants habituels (partants en vacances, en week-end ou à la journée), qui sont, nous l'avons vu au chapitre I, des individus plutôt favorisés, ont particulièrement mis l'accent sur le sport depuis leur passage aux 35 heures.

A contrario, ce sont les personnes qui ne sont pas parties en vacances au cours des deux dernières années qui ont, en termes relatifs, le moins profité de l'ARTT pour faire plus de sport.

Tableau 12
20% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent
consacrer plus de temps à pratiquer une activité sportive

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (31%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (28%) <ul style="list-style-type: none"> • Cadre (27%) • Diplômé du bac ou du supérieur (27%) • Est parti en week-end au printemps (25%) 	<ul style="list-style-type: none"> • N'est pas parti en vacances au cours des deux dernières années (11%) <ul style="list-style-type: none"> • Est âgé de 40 ans ou plus (15%) • Diplôme inférieur au bac (15%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à partir en voyage (16%)**

Signe des inégalités mises en évidence au chapitre précédent, on observe sur cette question une grande variabilité : entre les Franciliens, qui pour un tiers d'entre eux disent être partis davantage en voyage suite aux 35 heures, et les non cadres (9% seulement ont consacré plus de temps aux départs), l'écart est élevé (Tableau 13)...

Ce sont donc, comme pour la pratique d'une activité sportive ou pour les sorties, les salariés les **mieux dotés en capital culturel** et ceux qui n'ont **pas charge de famille** qui ont le plus, sous l'effet des 35 heures, accru leur temps consacré au tourisme. On retrouve ici, au premier chef, les Franciliens et les cadres, ceux-là mêmes qui ont le plus profité des 35 heures pour améliorer leurs conditions de départ en vacances ou en week-end (voir **Erreur! Source du renvoi introuvable.** au chapitre II).

Les ouvriers et employés, et les salariés ayant à charge un enfant de moins de six ans, ont été, *a contrario*, moins nombreux à profiter de la réduction de leurs horaires pour mieux se consacrer aux voyages. D'ailleurs, c'est surtout quand la loi s'est traduite par des **jours de congés supplémentaires** qu'on a pu s'intéresser plus assidûment aux voyages (20% de pratique supplémentaire, contre 12% seulement pour ceux qui n'ont pas eu de jours supplémentaires). La forme même que prend l'ARTT serait donc à l'origine d'une certaine partie des modifications de comportements intervenues en matière de départs (sur ces modifications, voir chapitre complémentaire, page 121).

Tableau 13
16% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à partir en voyage

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (33%) <ul style="list-style-type: none"> • Cadre (27%) • Est parti en week-end au printemps (24%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (23%) • N'a pas d'enfant à charge (23%) <ul style="list-style-type: none"> • Vit seul (22%) 	<ul style="list-style-type: none"> • A un enfant de moins de six ans (8%) • N'est pas parti en week-end dans l'année (8%) <ul style="list-style-type: none"> • Non cadre (9%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

□ **Consacrer plus de temps à pratiquer des activités créatives ou artistiques (11%)**

Les activités de création ne figurent pas parmi celles qui ont été le plus favorisées par la mise en place de la RTT, et ceci vaut dans tous les groupes sociaux, sauf les Franciliens : 21% déclarent y avoir passé plus de temps avec le passage aux 35 heures.

□ **Consacrer plus de temps à s'investir dans une association (10%)**

Enfin, c'est encore une fois dans l'**agglomération parisienne** qu'on a été le plus concerné par un accroissement des pratiques associatives suite aux 35 heures (18%). Il est patent que ceux qui ne partent pas (en vacances, en week-end ou à la journée) ont été, à l'inverse, très peu concernés par un regain d'engagement associatif (Tableau 14).

Tableau 14
10% des salariés bénéficiaires de l'ARTT disent consacrer plus de temps à s'investir dans une association

Catégories où cette pratique serait <u>plus</u> fréquente	Catégories où cette pratique serait <u>moins</u> fréquente
<ul style="list-style-type: none"> • Réside à Paris et dans son agglomération (18%) • Est parti à la journée au cours des trois derniers mois (17%) <ul style="list-style-type: none"> • Cadre (12%) • Diplômé du bac ou du supérieur (12%) 	<ul style="list-style-type: none"> • N'est pas parti à la journée au cours des trois derniers mois (5%) • N'est pas parti en week-end dans l'année (5%) • N'est pas parti en vacances au cours des douze derniers mois (5%) <ul style="list-style-type: none"> • Est âgé de 40 ans et plus (7%)

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

2. Avant de bénéficier de l'ARTT, on croit bien plus que le temps dégagé permettra de partir en voyage

Qu'attendent de l'ARTT les salariés qui n'ont pas encore bénéficié de la loi, mais qui pourraient en profiter prochainement ? La comparaison des réponses de ces futurs bénéficiaires avec celles des salariés déjà passés aux 35 heures est intéressante. A vrai dire, les activités que les futurs prestataires imaginent qu'ils pourront favoriser sont, dans leur ordre hiérarchique, peu différentes de celles privilégiées par les bénéficiaires effectifs : **s'occuper de sa famille (50%), se reposer (48%), rencontrer des proches (43%) et bricoler, jardiner (43%)**. Même si le rang des activités a un peu varié, on trouve en tête les quatre mêmes thèmes (Tableau 15).

En queue de peloton, on trouve également les mêmes activités que sont l'investissement associatif et les activités créatives et artistiques.

Tableau 15

Lorsque vous bénéficierez vous-même de l'ARTT, pensez-vous que vous consacrerez plus, autant ou moins de temps qu'avant aux activités suivantes ?

- Champ : salariés ne bénéficiant pas encore de l'ARTT mais qui pensent en bénéficier un jour, soit 14% de la population -

(en %)

<i>Modalités classées par ordre décroissant des activités auxquelles on consacrerait plus de temps</i>	Plus de temps	Autant de temps	Moins de temps	Total (y c nsp)
Vous occuper de votre famille, de vos enfants ?	50	47	1	100
Vous reposer, dormir ?	48	50	1	100
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	43	54	2	100
Bricoler, jardiner ?	43	53	1	100
Pratiquer une activité sportive ?	39	58	1	100
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	39	58	2	100
Aller dans les magasins, faire les courses ?	34	61	3	100
Partir en voyage ?	31	63	4	100
Regarder la télévision ?	30	65	3	100
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...)?	30	64	3	100
Vous investir dans une association ?	26	65	5	100
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...)?	26	68	3	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

Mais entre ces deux groupes d'activités classés en tête ou en queue de liste, les modifications sont plus sensibles : en un mot, les futurs bénéficiaires imaginent **qu'ils passeront davantage de temps hors de chez eux** (sport, sorties, voyages, associations) que ne le font réellement les salariés déjà bénéficiaires d'une réduction de leurs horaires (Tableau 16).

Tableau 16
Les activités auxquelles on consacre plus de temps grâce à l'ARTT :
comparaison des réponses des bénéficiaires et des futurs bénéficiaires de la loi

(en %)

<i>Activités auxquelles on consacrerait plus de temps</i>	Ensemble des bénéficiaires de l'ARTT (A)	Ensemble des salariés futurs bénéficiaires de l'ARTT (B)	Rapport (B) - (A)
Vous occuper de votre famille, de vos enfants ?	45	50	1,10
Vous reposer, dormir ?	47	48	1,01
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	34	43	1,27
Bricoler, jardiner ?	41	43	1,04
Pratiquer une activité sportive ?	20	39	1,96
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	23	39	1,70
Aller dans les magasins, faire les courses ?	33	34	1,04
Partir en voyage ?	16	31	1,98
Regarder la télévision ?	31	30	0,98
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	27	30	1,10
Vous investir dans une association ?	10	26	2,74
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	11	26	2,44

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

Exemple de lecture : Alors que 34% des actuels bénéficiaires de la loi disent profiter de l'ARTT pour passer plus de temps à recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite, c'est le cas de 43% des futurs bénéficiaires (soit un taux 1,27 fois plus élevé).

Pour quatre activités - et non des moindres -, les projections des futurs bénéficiaires **coïncident donc quasi parfaitement** avec ce qui est vécu par ceux qui sont déjà passés aux 35 heures : regarder la **télévision** (30% vs 31%), **se reposer** et dormir (48% vs 47%), aller dans les **magasins** et faire les courses (34% vs 33%) ou **bricoler et jardiner** (43% vs 41%).

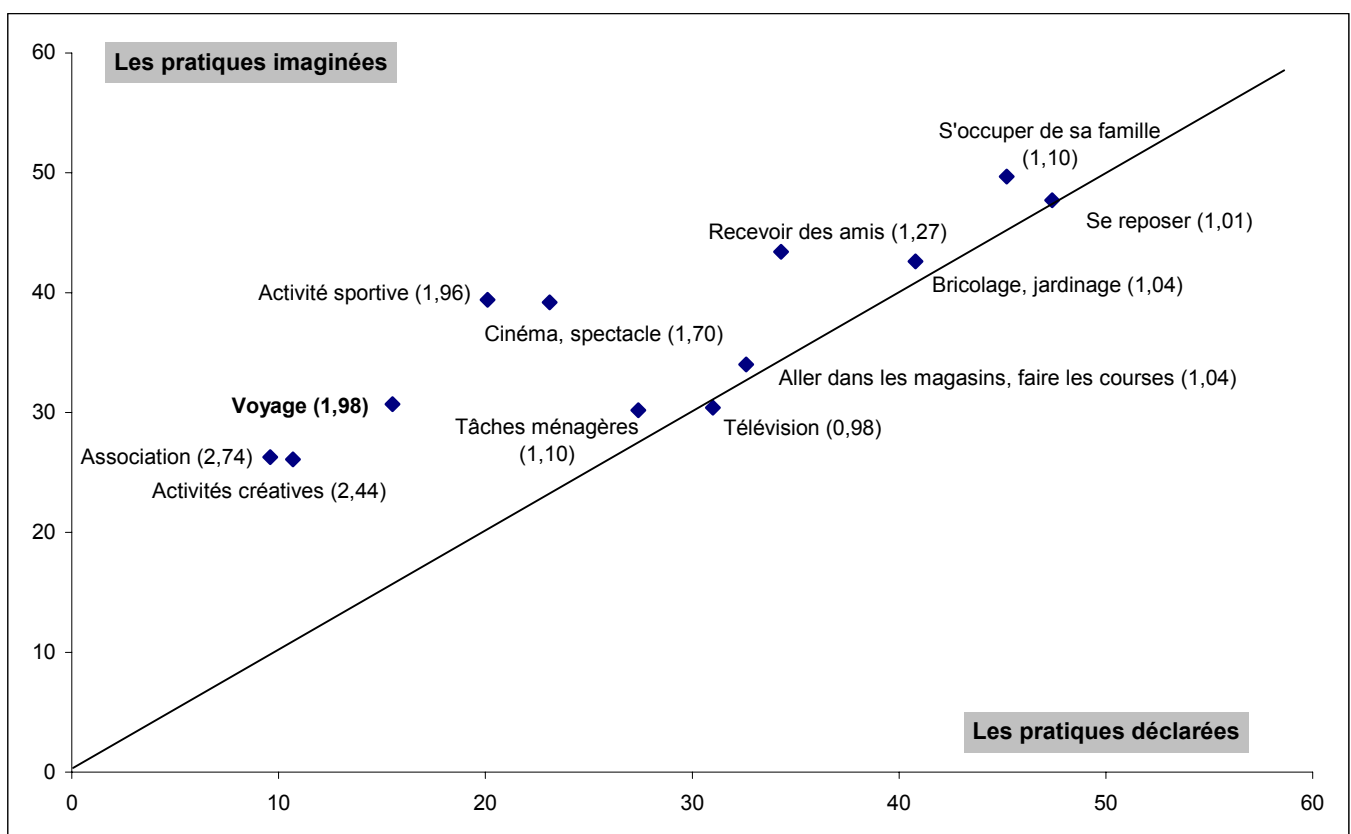
Quant aux tâches ménagères et au temps consacré à sa famille, les futurs bénéficiaires ont une marge « d'erreur » de seulement 10% : ils surestiment légèrement le temps qu'ils y passeront, une fois les 35 heures obtenues.

Ils surévaluent plus nettement le temps passé avec des amis et de la famille (43% vs 34%) et les sorties au restaurant ou au spectacle (39% vs 23%).

Mais surtout, au sein des salariés qui ne bénéficient pas encore de la loi, **31% envisagent que la réduction du temps de travail aura un impact bénéfique sur leurs départs en voyage**. Le taux est donc **deux fois plus élevé** que ce qui est réellement constaté chez les actuels bénéficiaires.

Les départs en voyage font donc partie des activités pour lesquelles le décalage est le plus important entre les pratiques réelles et celles escomptées par les futurs bénéficiaires (ratio de 2,0), juste après l'**investissement associatif** (ratio de 2,7) et la **pratique d'activités artistiques** (ratio de 2,4) ou **sportives** (ratio de 2,0).

Figure 1
Les activités auxquelles on consacre plus de temps grâce à l'ARTT :
le décalage des perceptions entre salariés déjà bénéficiaires de la loi et salariés non encore bénéficiaires



Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

Exemple de lecture : Le fait de consacrer plus de temps à partir en voyage est une activité citée 1,98 fois plus souvent par les futurs bénéficiaires de la loi (pratiques imaginées) que par les bénéficiaires actuels (pratiques déclarées).

Pour autant, il est intéressant de remarquer, même si la comparaison des échantillons repose sur de faibles effectifs, que, sur le sujet des voyages, certains sont plus « lucides » que d'autres :

- Chez les Franciliens, le ratio « voyage escompté / voyage réalisé » est seulement de 1,1 (contre 2,0 en moyenne). Il est aussi assez faible chez les cadres (1,2).
- Il est, par contre, plus élevé chez les non cadres (3,4) et chez les parents d'un jeune enfant (2,9). Il s'agit donc là des deux groupes pour lesquels les « désillusions » en matière de voyages seront les plus élevées.

3. Les non salariés surestiment encore plus l'impact des 35 heures sur le temps libre, et notamment sur les départs en voyage

Les conclusions sont les mêmes, encore plus accentuées, quand on examine la façon dont les « non salariés » (travailleurs indépendants, étudiants, retraités, femmes au foyer ...) imaginent que les salariés mettent à profit les 35 heures. Ils les voient volontiers faire plus de bricolage ou de jardinage (77%), s'occuper des leurs (75%), se reposer (64%), regarder la télévision (61%) ou recevoir des amis (61%). En vérité, les six activités les plus citées sont les mêmes que celles effectivement pratiquées par les bénéficiaires de la loi, même si la hiérarchie n'est pas strictement identique.

En vérité, les différences portent plus sur la **proportion** d'individus qui croient que les pratiques sont modifiées. En effet, pour **chaque** activité évoquée, au moins 35% des non salariés estiment que le passage aux 35 heures permet de libérer plus de temps (Tableau 17). Or, en réalité, seules **trois** activités sont modifiées dans de telles proportions !

Tableau 17

Plus généralement, lorsque les salariés bénéficient de l'ARTT, pensez-vous qu'ils consacrent plus, autant ou moins de temps qu'avant aux activités suivantes ?

- Champ : ensemble de la population à l'exclusion des salariés bénéficiant de la loi ou pensant en bénéficier un jour, soit 60% de la population -

<i>Modalités classées par ordre décroissant des activités auxquelles on consacre plus de temps</i>	<i>(en %)</i>			
	Plus de temps	Autant de temps	Moins de temps	Total (y c nsp)
Bricoler, jardiner ?	77	20	1	100
S'occuper de leur famille, de leurs enfants ?	75	21	2	100
Se reposer, dormir ?	64	32	1	100
Regarder la télévision ?	61	34	2	100
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	61	34	2	100
Aller dans les magasins, faire les courses ?	57	39	1	100
Pratiquer une activité sportive ?	56	40	2	100
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	46	47	3	100
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	42	50	5	100
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	39	51	3	100
Partir en voyage ?	37	53	5	100
S'investir dans une association ?	35	54	5	100

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2002.

Les **voyages**, quant à eux, même s'ils n'occupent que le dixième rang dans les réponses, sont crédités ici de **37% de réponses positives** (Tableau 17) : c'est plus encore que ce qu'escomptent les futurs bénéficiaires (Tableau 18). Et c'est près de 2,5 fois ce que déclarent les salariés déjà passés aux 35 heures (Tableau 19).

Tableau 18
Activités auxquelles on consacre plus de temps du fait des 35 heures : la confrontation des opinions
(en %)

<i>Activités auxquelles on consacre plus de temps :</i>	Opinion des bénéficiaires actuels de l'ARTT	Opinion des salariés futurs bénéficiaires de l'ARTT	Opinion des non salariés
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...) ?	27	30	42
S'occuper de sa famille, de ses enfants ?	45	50	75
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite ?	34	43	61
Se reposer, dormir ?	47	48	64
Bricoler, jardiner ?	41	43	77
Partir en voyage ?	16	31	37
Aller dans les magasins, faire les courses ?	33	34	57
Regarder la télévision ?	31	30	61
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant ?	23	39	46
Pratiquer une activité sportive ?	20	39	56
S'investir dans une association ?	10	26	35
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture ...) ?	11	26	39

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », Juin 2002.

Les voyages figurent donc à nouveau dans les groupes des activités les plus sujettes à des erreurs d'appréciation. Avec la pratique d'un **sport**, l'investissement dans une **association** et l'exercice d'une **activité artistique**, **les départs en voyages sont donc au cœur de tous les phantasmes**. Ils participent **de ces activités « valorisantes »** (engagement associatif, occupations artistiques ou sportives ...) **qui cristallisent les différences de perception** entre les personnes qui restent à l'écart de l'ARTT et celles qui en bénéficient déjà.

Tableau 19
Activités auxquelles on consacre plus de temps du fait des 35 heures :
la confrontation des opinions en base 100

- La base 100 correspond aux réponses des bénéficiaires actuels de l'ARTT -

(en %)

<i>Activités auxquelles on consacre plus de temps :</i>	Opinion des bénéficiaires actuels de l'ARTT	Opinion des salariés futurs bénéficiaires de l'ARTT	Opinion des non salariés
Accomplir les tâches ménagères (cuisine, ménage, rangement, linge...)?	100	110	152
S'occuper de sa famille, de ses enfants?	100	110	167
Recevoir des amis, de la famille ou leur rendre visite?	100	127	176
Se reposer, dormir?	100	101	136
Bricoler, jardiner?	100	104	188
Partir en voyage?	100	198	241
Aller dans les magasins, faire les courses?	100	104	176
Regarder la télévision?	100	98	198
Sortir au cinéma, au spectacle, au restaurant?	100	170	199
Pratiquer une activité sportive?	100	196	276
S'investir dans une association?	100	274	367
Avoir des activités créatives ou artistiques (dessin, musique, écriture...)?	100	244	368

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », juin 2002.

CONCLUSION DU TROISIEME CHAPITRE

A quoi le salarié passé aux 35 heures consacre-t-il, en priorité, davantage de temps ? A **se reposer** (47%) et à **s'occuper de sa famille ou de ses enfants** (45%). Les voyages (16% des bénéficiaires de l'ARTT disent leur accorder plus de temps) n'arrivent qu'au **dixième rang** sur les douze activités étudiées : bricoler, rencontrer ses amis, faire les courses, regarder la télévision, s'atteler aux tâches ménagères, sortir au cinéma, faire du sport ... passent bien avant les voyages.

Ce palmarès peut, évidemment, **fluctuer** au gré des caractéristiques des salariés : les femmes reçoivent plus volontiers des proches, les hommes s'adonnent plus au bricolage ; les chargés de famille se consacrent davantage à leur progéniture tandis que les « sans enfants » sortent plus au cinéma ou au spectacle ... Les exemples abondent avec, cependant, une constante : **les Franciliens sont ceux qui « valorisent » le plus l'incidence des 35 heures**, et aussi bien pour le repos que pour la télévision, les courses, le sport, les amis ou les voyages.

Les effets déclarés par les salariés effectivement passés aux 35 heures ne sont pas très éloignés de ce qu'espèrent ceux qui attendent encore l'application de la législation : voir davantage sa famille et ses amis, se reposer et bricoler se placent en tête, tandis que les départs en voyage arrivent bien après. Néanmoins, les futurs bénéficiaires **surestiment quand même grandement l'impact réel de l'ARTT sur les départs**. Ils escomptent, en quelque sorte, en faire deux fois plus qu'ils n'en feront réellement.

Même constat avec **les non salariés : ceux-ci surévaluent aussi, et encore plus fortement, les retombées du passage aux 35 heures**. En particulier, les départs en voyage font partie des domaines où le hiatus est le plus grand entre ce que les bénéficiaires vivent vraiment et ce que les autres imaginent qu'ils vivent.